

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 DÉCEMBRE 2022

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
État non consolidé des résultats	3
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds	4
État non consolidé de la situation financière	5
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations internes investis dans les réserves	20
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations internes	21
État non consolidé des résultats – Affectations externes	22
État non consolidé de l'évolution des soldes de fonds – Affectations externes	23
État non consolidé de la situation financière – Affectations internes	24
État non consolidé de la situation financière – Affectations externes	25

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - états financiers modifiés

Nous attirons l'attention sur la note complémentaire 21 qui indique que les états financiers non consolidés sur lesquels nous avons initialement fait rapport le 24 mars 2023 ont été modifiés et décrit le point à l'origine de la modification des états financiers. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel sera mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Marcil Lavallée

OTTAWA
400-1420 place Blair Towers Place
Ottawa ON K1J 9L8
T 613 745-8387
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca
Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 12 avril 2023

Marcil Lavallée

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

3

	Budget (note 3)	Fonds d'opération CHF Canada	Affectation interne investie dans une entité apparentée	Affectations internes investies dans les réserves (page 20)	Affectations internes (page 21)	Affectations externes (page 22)	2022 Total	2021 Total
PRODUITS								
Cotisations des membres	3 247 700	\$ 3 132 543	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 74 701	\$ 3 207 244	\$ 3 213 129
Assurances, gestion d'actifs et services financiers (note 4)	1 569 100	2 007 631	-	-	-	-	2 007 631	2 182 200
Placements en gestion commune	619 500	268 579	-	-	504 510	8 222	781 311	720 687
Assemblée générale annuelle	526 900	433 469	-	-	-	-	433 469	143 764
Programme de loyauté – Co-operators	-	943 779	-	-	-	-	943 779	470 987
Contributions	101 000	19 496	-	1 684	-	85 000	106 180	105 208
Autres	376 900	720 831	-	-	-	154 007	874 838	619 784
Allocations aux fédérations et aux régions	(125 000)	(125 000)	-	-	-	-	(125 000)	(125 000)
	6 316 100	7 401 328	-	1 684	504 510	321 930	8 229 452	7 330 759
CHARGES								
Services aux membres (note 5)	2 440 900	2 339 562	-	-	-	-	2 339 562	1 832 878
Communications, promotion et développement (note 6)	478 800	510 929	-	-	-	-	510 929	354 814
Finances et services de gestion (note 7)	233 600	251 105	-	-	-	-	251 105	45 087
Services régionaux	76 600	3 863	-	-	-	38 551	42 414	59 626
Personnel et administration (note 8)	3 688 800	3 423 948	-	-	-	372 322	3 796 270	3 444 491
Autres	83 700	-	-	75 000	4 852	-	79 852	80 544
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	85 700	68 575	-	-	-	-	68 575	75 519
	7 088 100	6 597 982	-	75 000	4 852	410 873	7 088 707	5 892 959
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	(772 000)	803 346	-	(73 316)	499 658	(88 943)	1 140 745	1 437 800
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC., une compagnie sous influence notable	-	34 178	-	-	66 743	1 099	102 020	149 580
PRODUIT PROVENANT DE L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DANS LE RÉSEAU COOPÉRATIF DE GESTION DU LOGEMENT COMMUNAUTAIRE, une entité contrôlée à but lucratif	-	-	(130 839)	-	-	-	(130 839)	48 106
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LE GAIN (PERTE) NON MATÉRIALISÉ(E) SUR PLACEMENTS	(772 000)	837 524	(130 839)	(73 316)	566 401	(87 844)	1 111 926	1 635 486
GAIN (PERTE) NON MATÉRIALISÉ(E) SUR PLACEMENTS	-	(759 008)	-	-	(1 482 219)	(24 392)	(2 265 619)	2 339 419
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(772 000)	\$ 78 516	\$ (130 839)	\$ (73 316)	\$ (915 818)	\$ (112 236)	\$ (1 153 693)	\$ 3 974 905

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

4

	Non affecté	Affectation interne investie en immobilisations et en actifs incorporels	Affectation interne investie dans une entité apparentée	Affectations internes investies dans les réserves (page 20)	Affectations internes (page 21)	Affectations externes (page 23)	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 486 299 \$	184 823 \$	641 799 \$	6 245 273 \$	13 144 377 \$	303 029 \$	22 005 600 \$	18 030 695 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	147 091	(68 575)	(130 839)	(73 316)	(915 818)	(112 236)	(1 153 693)	3 974 905
Virements interfonds	(803 344)	-	-	1 294 309	(501 400)	10 435	-	-
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(38 180)	38 180	-	-	-	-	-	-
SOLDE À LA FIN	791 866 \$	154 428 \$	510 960 \$	7 466 266 \$	11 727 159 \$	201 228 \$	20 851 907 \$	22 005 600 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

5

	Fonds d'opération CHF Canada	Affectations internes (page 24)	Affectations externes (page 25)	2022 Total	2021 Total
ACTIF					
ACTIF À COURT TERME					
Encaisse	1 446 860 \$	- \$	- \$	1 446 860 \$	3 034 539 \$
Débiteurs (note 9)	714 964	-	16 250	731 214	465 749
Prêts à recevoir, 4,99 %, échéant en janvier 2023	37 555	-	-	37 555	36 075
Billet à ordre à Compass Non-Profit Homes Inc., 0 % (note 13)	100 000	-	-	100 000	100 000
Partie courante des placements (note 10)	2 404 018	-	-	2 404 018	-
Frais payés d'avance	121 085	-	-	121 085	100 438
	4 824 482	-	16 250	4 840 732	3 736 801
PRÊTS À RECEVOIR, 2 %	83 787	-	-	83 787	83 787
PLACEMENTS À LONG TERME (note 10)	17 294 860	-	-	17 294 860	19 483 288
IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS (note 11)	154 428	-	-	154 428	184 823
INTÉRÊT ECONOMIQUE DANS UNE ENTITÉ CONTRÔLÉE À BUT LUCRATIF (note 12)	510 960	-	-	510 960	641 799
	18 044 035	-	-	18 044 035	20 393 697
	22 868 517 \$	- \$	16 250 \$	22 884 767 \$	24 130 498 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cassia Kantrow

administrateur

John

administrateur

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2022

6

	Fonds d'opération CHF Canada	Affectations internes (page 24)	Affectations externes (page 25)	2022 Total	2021 Total
PASSIF					
PASSIF À COURT TERME					
Créditeurs et frais courus	554 411 \$	- \$	- \$	554 411 \$	406 878 \$
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	1 478 449	-	-	1 478 449	1 718 020
	2 032 860	-	-	2 032 860	2 124 898
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	11 912 137	(11 727 159)	(184 978)	-	-
	13 944 997	(11 727 159)	(184 978)	2 032 860	2 124 898
SOLDES DE FONDS					
Non affecté	791 866	-	-	791 866	1 486 299
Affectations internes investies dans les réserves (note 14 et page 20)	7 466 266	-	-	7 466 266	6 245 273
Affectation interne investie dans une entité apparentée (note 16)	510 960	-	-	510 960	641 799
Affectations internes investies en immobilisations et en actifs incorporels (note 16)	154 428	-	-	154 428	184 823
Affectations internes (note 15 et page 21)	-	11 727 159	-	11 727 159	13 144 377
Affectations externes (note 17 et page 23)	-	-	201 228	201 228	303 029
	8 923 520	11 727 159	201 228	20 851 907	22 005 600
	22 868 517 \$	- \$	16 250 \$	22 884 767 \$	24 130 498 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

7

	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 153 693) \$	3 974 905 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	68 575	75 519
Perte (gain) non matérialisé(e) sur placements	2 265 619	(2 339 419)
Produit provenant du placement dans Encasa Financial Inc.	(102 020)	(149 580)
Produit provenant de l'intérêt économique dans le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire	130 839	(48 106)
	1 209 320	1 513 319
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation :		
Débiteurs	(265 465)	23 861
Prêts à recevoir	(1 480)	3 478
Frais payés d'avance	(20 647)	6 316
Créditeurs et frais courus	147 533	47 465
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	(239 571)	674 158
	829 690	2 268 597
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(38 180)	(148 463)
Variation nette des placements	(2 379 189)	(2 528 959)
Recouvrement d'un billet à ordre	-	120 000
	(2 417 369)	(2 557 422)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(1 587 679)	(288 825)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	3 034 539	3 323 364
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	1 446 860 \$	3 034 539 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada, constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*, est un organisme sans but lucratif tel que décrit au paragraphe 149(1) (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. À ce titre, la Fédération est exonérée d'impôt sur le revenu.

La Fédération vise à promouvoir la croissance, la stabilité et l'indépendance des coopératives d'habitation au Canada. Les divisions de l'Ontario et du Manitoba de la Fédération sont responsables des activités n'affectant que les membres de leur région respective.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

La Fédération utilise la méthode de la comptabilité par fonds pour comptabiliser ses opérations, ses activités et ses programmes, tel que décrit aux notes complémentaires 14 à 17.

La Fédération combine les trois fonds suivants dans le Fond d'opération CHF Canada : le Fonds d'opération de l'Ontario, le Fonds d'opération du Manitoba et le Fonds d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Les produits de cotisations des membres sont constatés lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré. Les produits de cotisations des membres liés aux exercices ultérieurs sont reportés et constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits du programme de loyauté – Co-operators sont constatés lorsqu'ils sont reçus étant donné l'incertitude liée à ce type de produit.

Les produits provenant des placements en gestion commune et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. Les produits provenant des placements en gestion commune sont ventilés entre le Fonds d'opération CHF Canada et les affectations internes selon leur solde d'ouverture.

Les produits provenant d'assurances, de gestion d'actifs et de services financiers, de l'assemblée générale annuelle et de la conférence des fédérations – inscriptions sont constatés lorsque le service a été rendu et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les contributions affectées aux exercices ultérieurs sont reportées et constatées dans le fonds pertinent à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ces contributions peuvent être remboursables si elles ne sont pas utilisées pour leurs programmes respectifs. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou considérées comme recevables si le montant peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré.

Subvention à recevoir

Une subvention à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placements

Les autres placements de la Fédération sont comptabilisés initialement et évalués par la suite à la juste valeur. Les variations de la juste valeur sont constatées au résultat net dans la période au cours de laquelle elles se produisent. Les coûts de transaction directement rattachés à l'acquisition de ces placements sont comptabilisés au résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Intérêt économique dans des entités contrôlées à but lucratif

L'intérêt économique de la Fédération dans une entité contrôlée à but lucratif, le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire, et sa participation de 20 % dans une compagnie sous influence notable, Encasa Financial Inc., sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

La méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation est une méthode de comptabilisation selon laquelle la société inscrit à l'état des résultats sa part du bénéfice net ou de la perte nette de sa filiale, sa société sous influence notable, et réduit ses placements des dividendes reçus. Si les pertes accumulées dépassent le coût initial des parts en question, les placements sont reportés à la valeur nominale de 1 \$.

Intérêt économique dans des entités contrôlées sans but lucratif

La Fédération exerce un contrôle sur Essex Non-Profit Homes Inc., sur l'Agence des coopératives d'habitation et sur Compass Non-Profit Homes Inc. Les résultats financiers de ces entités ne sont pas consolidés dans les états financiers de la Fédération étant donné que les entités à but non lucratif ne sont pas obligées de l'être. Les lecteurs intéressés ont accès aux états financiers des entités contrôlées.

Immobilisations et actifs incorporels

Les immobilisations et actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Améliorations locatives	Période restante du bail
Ameublement et équipement	7 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans
Logiciels	3 à 5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des prêts à recevoir.

Les débiteurs et les billets à ordre à des entités contrôlées sont évalués au coût.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements, sauf pour l'intérêt dans Encasa Financial Inc. qui est mesurée selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie s'entendent des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition. Les découverts bancaires sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie lorsque le solde bancaire fluctue souvent entre le positif et le négatif.

3. BUDGET

Les données du budget présentées aux états financiers non consolidés ont été fournies par la Fédération et n'ont pas fait l'objet d'un audit.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

11

4. ASSURANCES, GESTION D'ACTIFS ET SERVICES FINANCIERS

	Budget (note 3)	2022	2021
Programmes d'assurance	900 500 \$	1 455 274 \$	1 293 764 \$
Services de planification financière	375 000	323 612	426 735
Services de gestion des actifs	293 600	228 745	461 701
	1 569 100 \$	2 007 631 \$	2 182 200 \$

5. SERVICES AUX MEMBRES

	Budget (note 3)	2022	2021
Assemblée générale annuelle	754 300 \$	592 315 \$	270 080 \$
Réunion des membres de l'Ontario	-	-	257
Recrutement des membres	90 100	102 027	44 542
Programmes d'assurance	238 500	263 480	224 618
Services de planification financière	469 500	294 848	330 476
Services de gestion des actifs	604 800	584 076	604 891
Services aux fédérations et aux coopératives	126 200	224 903	198 467
Programme de formation	99 700	153 041	55 270
Recherche	5 000	-	975
Autres charges directes	52 800	124 872	103 302
	2 440 900 \$	2 339 562 \$	1 832 878 \$

6. COMMUNICATIONS, PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT

	Budget (note 3)	2022	2021
Communications	144 500 \$	119 158 \$	112 890 \$
Relations externes	144 100	129 348	128 375
Relations gouvernementales	156 000	187 273	92 380
Développement	24 500	75 149	21 157
Autres charges directes	9 700	-	12
	478 800 \$	510 928 \$	354 814 \$

7. FINANCES ET SERVICES DE GESTION

	Budget (note 3)	2022	2021
Conseil d'administration	207 600 \$	221 396 \$	21 802 \$
Conseil ontarien	-	-	1 758
Frais juridiques	26 000	29 709	21 527
	233 600 \$	251 105 \$	45 087 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

12

8. PERSONNEL ET ADMINISTRATION

	Budget (note 3)	Fonds d'opération CHF Canada	Restrictions externes	2022 Total	2021 Total
Frais de personnel	3 192 900	\$ 2 945 561	\$ 346 354	\$ 3 291 915	\$ 3 063 671
Bureau et administration - Ottawa	692 100	701 847	-	701 847	529 119
Bureau et administration - Toronto	181 900	150 203	-	150 203	152 693
Bureau et administration – Région des Prairies	14 600	9 142	-	9 142	8 453
Frais de bureau – Vancouver	56 600	50 379	-	50 379	54 036
Frais de bureau – Sud-Ouest de l'Ontario	6 600	4 213	-	4 213	3 067
Bureau et administration - Atlantique	35 100	-	25 968	25 968	22 795
	4 179 800	3 861 345	372 322	4 233 667	3 833 834
Réallocations – personnel et administration	(491 000)	(437 397)	-	(437 397)	(389 343)
	3 688 800	\$ 3 423 948	\$ 372 322	\$ 3 796 270	\$ 3 444 491

9. DÉBITEURS

	2022	2021
Fonds d'opération CHF Canada		
Cotisations des membres	26 956 \$	31 345 \$
Comptes clients	460 417	357 397
Taxes de vente	34 020	32 399
Compass Non-Profit Homes Inc., sans intérêt	156 844	6 698
Le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire, sans intérêt	37 149	18 991
Essex Non-Profit Homes Inc., sans intérêt	36 506	37 477
	751 892	484 307
Provision pour mauvaises créances sur cotisations des membres et comptes clients	(36 928)	(34 808)
	714 964	449 499
Affectations externes		
Subvention à recevoir	16 250	16 250
	731 214 \$	465 749 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

13

10. PLACEMENTS

	2022	2021
Placements en titres mesurés à la juste valeur		
Titres de créances de sociétés	16 054 011 \$	18 280 825 \$
Fonds d'investissement pour le logement social, portefeuilles de placements à revenu fixe et d'actions	393 069	456 703
Certificats de placement garantis	2 404 018	-
Intérêt économique dans une compagnie sous influence notable comptabilisée selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation		
Participation de 20 % dans Encasa Financial Inc.	847 780	745 760
	19 698 878	19 483 288
Partie courante des placements	2 404 018	-
	17 294 860 \$	19 483 288 \$

11. IMMOBILISATIONS ET ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2022	2021
Immobilisations				
Améliorations locatives	419 662 \$	319 323 \$	100 339 \$	134 990 \$
Ameublement et équipement	41 168	29 627	11 541	16 528
Équipement informatique	88 284	58 101	30 183	16 999
	549 114	407 051	142 063	168 517
Actifs incorporels				
Logiciels	44 223	31 858	12 365	16 306
	593 337 \$	438 909 \$	154 428 \$	184 823 \$

Variation nette des immobilisations et des actifs incorporels

	2022	2021
SOLDE AU DÉBUT	184 823 \$	111 879 \$
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	38 180	148 463
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	(68 575)	(75 519)
Variation nette	(30 395)	72 944
SOLDE À LA FIN	154 428 \$	184 823 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2022

14

12. INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DANS UNE ENTITÉ CONTRÔLÉE À BUT LUCRATIF

	2022	2021
Réseau coopératif de gestion du logement communautaire	510 960 \$	641 799 \$

13. ENTITÉS APPARENTÉES

Intérêt économique/contrôle dans une entité à but lucratif

Réseau coopératif de gestion du logement communautaire (le Réseau)

Le Réseau est une entité contrôlée par la Fédération.

La Fédération est le seul membre du Réseau coopératif de gestion du logement communautaire et nomme quatre des cinq membres de son conseil d'administration. Le Réseau est constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*. Le Réseau vient en aide aux coopératives en difficulté, assure la prestation de services de gestion locaux et, sur demande, offre des services aux fournisseurs de logement sans but lucratif.

Le sommaire des états financiers non audités du Réseau se présente comme suit :

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	638 731 \$	757 301 \$
Passif	127 671 \$	115 402 \$
Bénéfice net	510 960 \$	641 799 \$
État des résultats		
Produits	2 138 124 \$	2 068 427 \$
Charges	2 268 963 \$	2 020 321 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	(177 991) \$	18 131 \$
Activités d'investissement	102 200 \$	(139 051) \$
Activité de financement	- \$	- \$

Le Réseau a remis un montant de 6 600 \$ à la Fédération en frais de gestion (2021 : 6 600 \$). Le Réseau a également versé un montant de 50 000 \$ (2021 : - \$) à la Fédération. Ces produits sont inclus à la rubrique « Autres produits » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif

Compass Non-Profit Homes Inc.

La Fédération a initié la création de cette coopérative et la contrôle par voie de nomination de ses membres du conseil d'administration. La coopérative est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés coopératives de l'Ontario* sans capital action et, à ce titre, est exonérée d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Compass loue le terrain appartenant à Essex Non-Profit Homes Inc. et a confié la gestion des opérations du projet à ENPH en vertu d'un contrat de gestion.

Compass doit à la Fédération un montant de 100 000 \$ (2021 : 100 000 \$), remboursable à demande, au taux annuel de 0 % (2021 : 0 %). Compass a versé 129 886 \$ à la Fédération à titre de recouvrement des frais de personnel consacrés aux programmes de Compass (2021 : - \$). Ces produits sont inclus à la rubrique « Autres produits » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Le sommaire des états financiers non audités de Compass se présente comme suit :

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	325 164 \$	99 517 \$
Passif	272 087 \$	110 552 \$
Actif net	53 077 \$	(11 035) \$
État des résultats		
Revenus	200 368 \$	142 \$
Dépenses	136 256 \$	3 687 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	95 180 \$	(2 095) \$
Activités d'investissement	- \$	- \$
Activité de financement	- \$	- \$

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif (suite)

L'Agence des coopératives d'habitation

La Fédération est le seul membre de l'Agence des coopératives d'habitation et nomme tous les membres de son conseil d'administration. L'Agence est constituée sans capital-actions en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*. Elle a été créée afin d'administrer les programmes d'habitation coopérative pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et, potentiellement, pour d'autres clients gouvernementaux. L'Agence est un organisme sans but lucratif tel que décrit au paragraphe 149(1)(1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et, à ce titre, est exonérée d'impôt. L'actif, le passif et les résultats des opérations de l'Agence ne sont pas inclus dans ces états financiers non consolidés.

Le sommaire des états financiers audités de l'Agence se présente comme suit :

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	4 582 299 \$	4 663 480 \$
Passif	3 036 881 \$	3 013 427 \$
Soldes de fonds	1 545 418 \$	1 650 053 \$
État des résultats		
Produits	7 789 069 \$	8 269 821 \$
Charges	7 893 704 \$	7 897 635 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	579 263 \$	1 174 264 \$
Activités d'investissement	(1 000 518) \$	(847 945) \$
Activités de financement	-	-

La Fédération a signé un protocole d'entente avec l'Agence concernant un programme de subventions pour l'action environnementale. L'Agence a versé 10 000 \$ (2021 : 20 000 \$) au programme au cours de l'exercice. Ces contributions sont incluses à la rubrique « Autres revenus » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Essex Non-Profit Homes Inc. (ENPH)

La Fédération est le membre fondateur de ENPH et nomme tous les membres de son conseil d'administration. ENPH est constituée en vertu de la *Loi sur les corporations de l'Ontario*. ENPH est exonérée d'impôt en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. ENPH loue le terrain dont il est propriétaire à Compass Non-Profit Homes Inc. (Compass) et agit à titre de gestionnaire des opérations du projet en vertu d'un contrat de gestion avec Compass. L'actif, le passif et les résultats des opérations de ENPH ne sont pas inclus dans ces états financiers non consolidés.

13. ENTITÉS APPARENTÉES (suite)

Entités contrôlées sans but lucratif (suite)

Essex Non-Profit Homes Inc. (ENPH) (suite)

Le sommaire des états financiers non audités de l'organisme se présente comme suit :

	2022	2021
État de la situation financière		
Actif	8 917 973 \$	8 283 687 \$
Passif	8 748 164 \$	8 314 980 \$
Actif net négatif	169 809 \$	(31 293) \$
État des résultats		
Produits	1 554 860 \$	1 480 905 \$
Charges	1 353 758 \$	1 288 525 \$
État des flux de trésorerie		
Activités d'exploitation	421 586 \$	487 623 \$
Activités d'investissement	(597 677) \$	(172 231) \$
Activités de financement	301 170 \$	(34 371) \$

ENPH a remis un montant de 31 861 \$ (2021 : 36 550 \$) à la Fédération en frais de gestion des actifs. Ces produits sont inclus à la rubrique « Assurances, gestion d'actifs et services financiers » du Fonds d'opération à l'état non consolidé des résultats.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie établi et accepté par les apparentés.

14. AFFECTATIONS INTERNES INVESTIES DANS LES RÉSERVES

La Fédération a créé des réserves par le transfert de fonds provenant du solde du Fonds d'opération CHF Canada et de contributions externes afin de financer les charges liées à l'aide aux coopératives ayant connu un défaut précoce de l'enveloppe du bâtiment, à mettre en place des initiatives spéciales visant à assurer le développement de stratégies à long terme, à faire face aux éventualités qui pourraient occasionner un besoin de fonds d'opération, à assister les coopératives avec des dossiers légaux, à fournir des garanties de micro-investissement en Afrique et à soutenir les activités de croissance et de durabilité.

15. AFFECTATIONS INTERNES

Les affectations internes incluent le Fonds de dotation national, le Fonds de dotation de l'Ontario et le Fonds d'aide spéciale.

a) Fonds de dotation national

Le Fonds de dotation national a été créé avec la part des contributions au titre du soutien du secteur excédant 1/2 de 1 % des coûts en capital par coopérative d'habitation. Les fonds en capital du Fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution de l'ensemble des membres. La Fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser du Fonds à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du Fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux a été établi à 4 % (2021 : 4 %).

15. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

b) Fonds de dotation de l'Ontario

Le Fonds de dotation de l'Ontario a été créé avec une part des contributions au titre du soutien du secteur reçues de coopératives d'habitation subventionnées par le programme du gouvernement ontarien. Les fonds en capital du Fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution des membres ontariens de la Fédération. La Fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser pour les programmes dans la région de l'Ontario à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du Fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, le taux a été établi à 4 % (2021 : 4 %).

16. AUTRES AFFECTATIONS INTERNES

a) Affectations internes investies en immobilisations et en actifs incorporels

La Fédération comptabilise dans ce fonds les transactions liées à ses immobilisations et à ses actifs incorporels.

b) Affectation interne investie dans une entité apparentée

La Fédération comptabilise dans ce fonds son investissement dans ses filiales en propriété exclusive, le Réseau coopératif de gestion du logement communautaire et Compass Non-Profit Homes Inc.

17. AFFECTATIONS EXTERNES

Les affectations externes incluent le Fonds de l'Atlantique et le Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires.

a) Fonds de l'Atlantique

Ce fonds représente le support administratif ainsi que le programme d'éducation des gestionnaires régionaux de la Fédération, soutenu en partie par la province de la Nouvelle-Écosse. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de CHF Canada a approuvé le regroupement des activités de la Région de l'Atlantique avec celles des autres régions dans le Fonds d'opération principal. Par conséquent, le solde du Fonds de la Région de l'Atlantique a été transféré au solde du Fonds non affecté au 31 décembre 2022.

b) Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires

Le Fonds des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires est composé des fonds reçus de Concentra Financial dans le but d'encourager, de développer ou de fonder des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires.

Le Fonds offre des prêts et des garanties de prêts. Les intérêts gagnés par le Fonds sont comptabilisés à même le Fonds et peuvent être utilisés pour subventionner des récipiendaires admissibles.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs.

La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses membres et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. Environ 18 % du total des comptes clients sont à recevoir d'un organisme. La Fédération évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. La Fédération est exposée au risque de marché en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de réduire son exposition à ce risque.

19. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fédération s'est engagée d'après quatre baux à long terme à verser, pour ses locaux, un loyer minimum total ainsi qu'un loyer additionnel établi en fonction des frais d'exploitation, comme suit :

Locaux	Date d'échéance	Loyer minimum total
Ottawa	31 mars 2025	169 000 \$
Vancouver	30 novembre 2022	35 000 \$
Région de l'Ontario	31 août 2026	483 000 \$
Nouvelle-Écosse	31 juillet 2024	13 800 \$

En outre, la Fédération a émis une garantie sur un prêt hypothécaire contracté par Essex Non-profit Homes Inc. Le risque maximal lié à cette garantie est de 100 000 \$. La Fédération estime que le risque d'avoir à engager des frais importants à la suite de cette garantie est faible.

20. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

À la fin de décembre 2022, dans le cadre du Programme de développement coopératif de CHF Canada, un fonds de roulement a été créé et un accord conditionnel d'achat et de vente a été signé pour acquérir un terrain afin de construire de nouvelles coopératives d'habitation au nom d'une nouvelle entité. Le prix d'achat du terrain est de 3 280 000 \$ et un dépôt de 150 000 \$ a été versé par la Fédération en janvier 2023. Le projet fait actuellement l'objet d'une étude de faisabilité. L'offre est en partie conditionnelle à l'obtention d'un financement et de fonds provenant d'autres sources, et l'accord est transférable à la nouvelle entité. Une fois le financement obtenu auprès d'autres sources, le fonds de roulement et le dépôt seront remboursés à CHF Canada. Si les conditions ne sont pas remplies, le dépôt sera entièrement remboursé à la Fédération.

21. ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS MODIFIÉS

Une erreur de présentation a été relevée dans les états financiers non consolidés après leur publication le 24 mars 2023. Compass Non-Profit Co-operative Homes Inc. (Compass) a été incorrectement catégorisée comme une entité contrôlée à but lucratif plutôt que comme une participation dans une entité contrôlée à but non lucratif. Les états financiers non consolidés ont été publiés à nouveau le 12 avril 2023 pour corriger l'erreur. Par conséquent, l'état non consolidé des résultats a diminué de 46 601 \$, une valeur équivalente aux fonds accumulés détenus par Compass. De plus, l'intérêt économique dans des entités contrôlées à but lucratif et le solde du fonds - investie dans une entité apparentée ont été réduits à 510 960 \$ au 31 décembre 2022. Le sommaire des états financiers non audités de Compass figurant à la note 13 a également été modifié pour refléter ce changement.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS INTERNES INVESTIES DANS LES RÉSERVES

(note 14)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

20

	Budget (note 3)	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	6 245 273 \$	6 245 273 \$	4 660 406 \$
Contributions	1 700	1 684	4 368
Charges	(75 000)	(75 000)	(75 000)
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(73 300)	(73 316)	(70 632)
Virements interfonds	(719 100)	1 294 309	1 655 499
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DU SOLDE DE FONDS	(792 400)	1 220 993	1 584 867
SOLDE À LA FIN	5 452 873 \$	7 466 266 \$	6 245 273 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS INTERNES (note 15)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

21

	Budget (note 3)	Fonds de dotation national	Fonds de dotation de l'Ontario	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	13 144 377 \$	5 329 057 \$	7 815 320 \$	13 144 377 \$	11 605 791 \$
Placements en gestion commune	461 400	204 541	299 969	504 510	506 447
Autres charges	(8 700)	(1 967)	(2 885)	(4 852)	(5 544)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	452 700	202 574	297 084	499 658	500 903
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC., une compagnie sous influence notable	-	27 059	39 684	66 743	106 264
GAIN (PERTE) NON MATÉRIALISÉ(E) SUR PLACEMENTS	-	(600 928)	(881 291)	(1 482 219)	1 661 960
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	452 700	(371 295)	(544 523)	(915 818)	2 269 127
Virements interfonds	(619 000)	(206 900)	(294 500)	(501 400)	(730 541)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DU SOLDE DE FONDS	(166 300)	(578 195)	(839 023)	(1 417 218)	1 538 586
SOLDE À LA FIN	12 978 077 \$	4 750 862 \$	6 976 297 \$	11 727 159 \$	13 144 377 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS – AFFECTATIONS EXTERNES (note 17)

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

22

	Budget (note 3)	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2022 Total	2021 Total
PRODUITS					
Cotisations des membres	73 200 \$	- \$	74 701 \$	74 701 \$	73 773 \$
Placements en gestion commune	5 900	8 222	-	8 222	7 970
Contributions	85 000	-	85 000	85 000	85 000
Autres	189 700	-	154 007	154 007	306 556
	353 800	8 222	313 708	321 930	473 299
CHARGES					
Services régionaux	56 400	-	38 551	38 551	52 326
Personnel et administration (note 7)	362 500	-	372 322	372 322	338 405
	418 900	-	410 873	410 873	390 731
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	(65 100)	8 222	(97 165)	(88 943)	82 568
PRODUIT PROVENANT DU PLACEMENT DANS ENCASA FINANCIAL INC. une compagnie sous influence notable	-	1 082	-	1 082	1 691
GAIN (PERTE) NON MATÉRIALISÉ(E) SUR PLACEMENTS	-	(24 375)	-	(24 375)	26 442
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(65 100) \$	(15 071) \$	(97 165) \$	(112 236) \$	110 701 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – AFFECTATIONS EXTERNES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

23

	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2022 Total	2021 Total
SOLDE AU DÉBUT	216 299 \$	86 730 \$	303 029 \$	192 328 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(15 071)	(97 165)	(112 236)	110 701
Virements interfonds	-	10 435	10 435	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES SOLDES DE FONDS	(15 071)	(86 730)	(101 801)	110 701
SOLDE À LA FIN	201 228 \$	- \$	201 228 \$	303 029 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE – AFFECTATIONS INTERNES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

24

	Fonds de dotation national	Fonds de dotation de l'Ontario	2022 Total	2021 Total
PASSIF				
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	(4 750 862) \$	(6 976 297) \$	(11 727 159) \$	(13 144 378) \$
SOLDES DE FONDS	4 750 862	6 976 297	11 727 159	13 144 378
	- \$	- \$	- \$	- \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT NON CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE – AFFECTATIONS EXTERNES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

25

	Fonds des Coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires	Fonds de l'Atlantique	2022 Total	2021 Total
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Débiteurs (note 8)	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$
PLACEMENTS À LONG TERME (note 9)				
	-	-	-	-
	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dû aux participants du Fonds	- \$	- \$	- \$	- \$
	-	-	-	-
PRÊTS INTERFONDS, sans intérêt	(201 228)	16 250	(184 978)	(286 779)
	(201 228)	16 250	(184 978)	(286 779)
SOLDES DE FONDS	201 228	-	201 228	303 029
	- \$	16 250 \$	16 250 \$	16 250 \$